



Produits
d'hygiène

CASP2022

Les projets d'activités coordonnées en matière de sécurité des produits (CASP) permettent à toutes les autorités de surveillance du marché des pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen de veiller ensemble à ce que les produits dangereux soient rapidement retirés du marché unique.

Champ d'application du produit

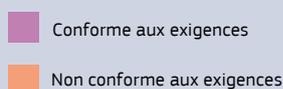
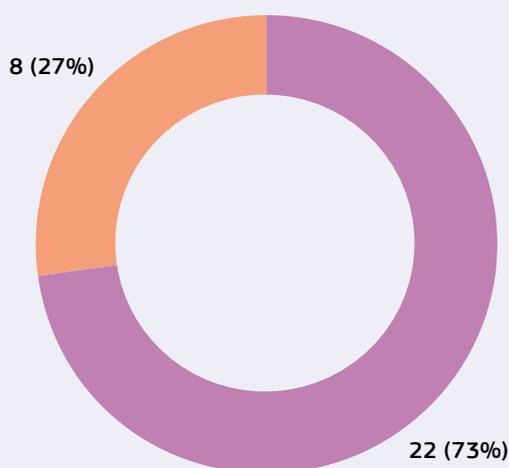
Les autorités de surveillance du marché ont convenu de restreindre le champ d'application aux produits d'hygiène jetables qui ne sont pas considérés comme des dispositifs médicaux et ne sont donc pas régis par le règlement relatif aux dispositifs médicaux (UE) 2017/745.

Les couches pour bébés, les protections contre l'incontinence à usage non médical ainsi que les produits menstruels externes et internes ont été désignés comme les quatre principaux groupes de cette activité.

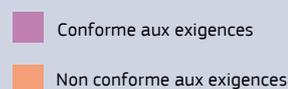
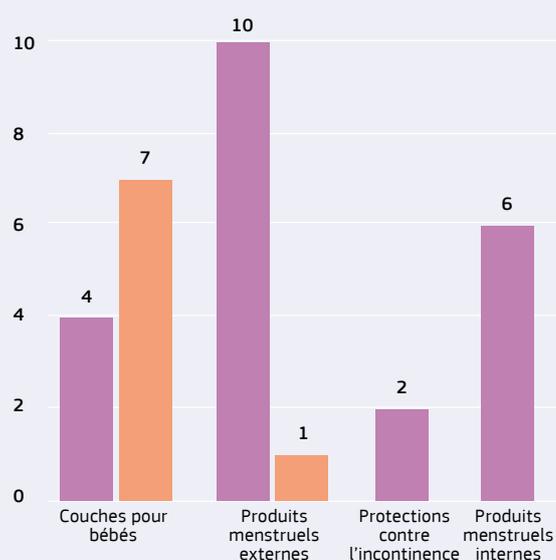


Résultats des tests

Résultats globaux des tests (N=30)



Résultats des tests par type de produit (N=30)



Critères de test

Le plan de test comprenait les normes européennes (EN) et les règlements suivants:

- EN ISO 10993-18 - Caractérisation chimique des matériaux (calcul d'AET)
- EN ISO 10993-5 - Essais concernant la cytotoxicité in vitro
- EN ISO 10993-23 - Essais d'irritation
- EN ISO 11737 - Test de biocharge - détermination d'une population de micro-organismes sur des produits (tampons uniquement)
- REACH - Examen préalable des substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Principales recommandations

1

Tenez compte de la biocompatibilité à l'heure de choisir les matières premières et les procédés de production des produits d'hygiène.

2

Sensibilisez les consommateurs à l'utilisation appropriée des produits d'hygiène.



Autorités de surveillance du marché participantes

PAYS	AUTORITÉ DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ
Autriche	Ministère fédéral des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs
Belgique	Service public fédéral Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
Croatie	Inspection d'État
France	Direction générale de la politique de Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)



Scannez le code QR pour le rapport détaillé et pour plus d'informations

